



La Providence

Etablissement privé hors-contrat

*Pédagogie classique et structurante
Ambiance stimulante
Respect et bienveillance mutuels*

Projet pédagogique classes de Primaire

L'École primaire privée La Providence est une école primaire privée hors-contrat comme il s'en ouvre des dizaines chaque année en France. Elle n'est pas un concurrent de l'école officielle, Enseignement Catholique sous-contrat ou Éducation Nationale, mais elle offre une alternative aux institutions déjà existantes. Elle bénéficie de moyens différents, expliqués dans la charte, qui respectent les programmes en prenant la liberté de les enrichir ou de les aborder différemment.

L'esprit de l'École primaire est celui des Salésiens qui placent la bienveillance et le respect au cœur de la relation entre l'éducateur et l'élève. La phrase de Don Bosco, « aimer les enfants pour les faire grandir dans la confiance et leur faire sentir qu'ils sont aimés », résume parfaitement l'esprit qui anime chaque enseignant. C'est en ce sens que l'établissement comprend l'excellence, loin de tout élitisme. Il ne cherche pas à former des « savants » avant tout, au risque de laisser sur le bord du chemin des enfants riches d'autres capacités.

L'accès à l'École primaire : elle est ouverte à tous, et seules deux conditions d'admission sont requises : l'adhésion de la famille au présent projet éducatif et la bonne volonté de l'enfant. Les finances, les convictions religieuses ou les éventuelles difficultés scolaires antérieures ne sauraient en aucun cas constituer un obstacle à l'admission d'un élève, mais doivent faire l'objet d'une discussion avec la direction.

La vie à l'École primaire : l'école primaire est un lieu de vie commune où règnent le respect et la bienveillance mutuels, quelles que soient les croyances religieuses ou philosophiques de chacun. Les règles de vie (cf. : règlement intérieur en annexe) sont là pour apprendre aux enfants à vivre ensemble, à s'épanouir dans le partage et le don, à grandir dans l'amitié et l'entraide mutuelle.

L'éveil au beau à l'École primaire : L'instruction et l'éducation d'un enfant passent par la formation à la beauté artistique. Durant toute l'école primaire sont dispensés aux enfants, à raison de 3 h par semaine :

- des cours de chant et d'histoire musicale
- des cours de dessin et de peinture
- des cours de théâtre : 2 représentations par an sont prévues, l'une à Noël, l'autre en fin d'année.

Plusieurs fois par trimestre, sont organisées des sorties en relation avec les thèmes d'étude : musée, théâtre, nature. Ces activités sont programmées et annoncées dès la rentrée de chaque trimestre.

Les apprentissages : l'école primaire privée La Providence a pour mission de former, en lien et avec le concours des familles, des enfants dotés d'une **culture générale** adaptée à leur âge. Elle offre à tous la chance d'une instruction reposant sur la pratique répétée des fondamentaux : orthographe, grammaire, préparation à la rédaction, compréhension de textes, expression orale, apprentissage par cœur des poésies et leçons, calcul mental, problèmes mathématiques.

Apprendre à apprendre : L'École primaire forme les élèves à la méthodologie : comment apprendre une leçon ? Comment faire attention ? Comment mémoriser ? Etc.

Des conseils sont également proposés aux parents qui le souhaitent afin d'aider leurs enfants avec plus d'efficacité.

1. Cours Préparatoire :

- **Français** : écriture et lecture syllabique selon une méthode syllabique et la pédagogie « Jean Qui Rit »
- **Mathématiques** : méthode classique basée sur la manipulation
- **Histoire** : choix résolu d'enseigner l'histoire selon la chronologie parce que cette pédagogie structure l'esprit de l'élève en lui permettant de situer les événements les uns par rapport aux autres et d'ainsi comprendre le sens de l'histoire.
- **Géographie** : notions de base permettant l'étude plus approfondie de cette discipline dans les classes supérieures.
- **Sciences** basées sur l'expérimentation.



La Providence

Etablissement privé hors-contrat

*Pédagogie classique et structurante
Ambiance stimulante
Respect et bienveillance mutuels*

2. Cours élémentaires :

- **Français** : terminologie classique, analyse et dictée quotidiennes, rédactions, expression orale, compréhension des textes et des consignes par la reformulation. (7h/ semaine)
- **Mathématiques** : méthode classique alliant manipulation et abstraction. (7h/ semaine)
- **Anglais** : découverte sur la base d'une méthode internationale. (2h / semaine)
- **Histoire** : choix résolu d'enseigner l'histoire selon la chronologie parce que cette pédagogie structure l'esprit de l'élève en lui permettant de situer les événements les uns par rapport aux autres et d'ainsi comprendre le sens de l'histoire. (1h/ semaine)
- **Géographie** : géographie physique et connaissance de la France. (1h/semaine)
- **Sciences** basées sur l'expérimentation. (1h/semaine)

3. Cours moyens :

- **Français** : terminologie classique, analyses et dictées, rédactions, expression orale, compréhension des textes et des consignes par la reformulation. (7h / semaine)
- **Mathématiques** : méthode classique permettant de passer de la manipulation à l'abstraction (7h / semaine)
- **Anglais** : découverte des fondamentaux sur la base d'une méthode internationale. (2h/ semaine)
- **Histoire** : choix résolu d'enseigner l'histoire selon la chronologie parce que cette pédagogie structure l'esprit de l'élève en lui permettant de situer les événements les uns par rapport aux autres et d'ainsi comprendre le sens de l'histoire. (1h/semaine)
- **Géographie** : géographie physique, de la France d'abord, de l'Europe ensuite, et du monde enfin, sans négliger les aspects humains, sociaux et économiques. (1h/semaine)
- **Sciences** : basées sur l'expérimentation. (1h/semaine)

Et pour tous, chaque semaine : EPS (2h), EMC (1h), Arts plastiques (2h) Théâtre (1h) Musique (2h).

Contrôle des connaissances : Un élève doit quitter l'école en sachant 90 % de sa leçon, de sorte qu'il n'ait pas à « refaire le cours » le soir, seul face à son bureau.

Le travail du soir consiste en des leçons à apprendre et en de courts exercices d'application. Le temps d'étude ne doit pas excéder :

- CP et CE : 15mn en semaine, maximum 1/2h le week-end.
- CM : 20 à 30mn en semaine, maximum 1h le week-end

Les interrogations sur les leçons sont quotidiennes et font l'objet de notation. Elles peuvent être écrites ou orales, et toujours annoncées aux élèves. Le contrôle hebdomadaire est organisé pour le français et les mathématiques.

Un bulletin de période est régulièrement remis aux parents (CE & CM) : il permet de suivre les progrès de l'enfant et doit être signé. Un bulletin trimestriel est remis dans le même but.

Le but principal de l'école primaire : permettre aux enfants d'acquérir dans la joie les fondamentaux indispensables à leur instruction pour qu'ils puissent se construire et développer leur talent tout en apprenant à réfléchir par eux-mêmes.